

Conditions spécifiques de vente et de commande en ligne

Article 1 – Généralités et Définitions

1.1. La SPRL RAMHORECA, dont le siège social est sis Zoning du Brûlé, 79 à 7390 Quaregnon, inscrite à la BCE sous le numéro 0448.466.236, offre à ses clients la possibilité de commander ses produits par le biais de ses sites internet www.ultrafresh.be et www.greenotheque.be.

Ultrafresh :

Tél : 065/61.39.30 (du lundi au vendredi de 8h à 16h).

Email : ultrafresh@ramaut.be.

Greenotheque :

Tél : 065/61.31.46 (du lundi au samedi de 8h à 17h et le dimanche de 9h à 13h).

Email : greenotheque@ramaut.be.

1.2. La personne, physique ou morale, qui passe commande sur les sites internet de la SPRL RAMHORECA est, ci-après, dénommée « **client** ».

1.3. Toute commande d'un ou de plusieurs produits effectuées en ligne sur l'un des sites internet de la SPRL RAMHORECA est, ci-après, dénommée « **commande** ».

Article 2 – Champ d'application

2.1. Les présentes conditions spécifiques de vente et de commande en ligne s'appliquent exclusivement à toute commande passée par le client sur les sites internet www.ultrafresh.be et www.greenotheque.be de la SPRL RAMHORECA et complètent les conditions générales de vente de la SPRL RAMHORECA.

2.2. Préalablement à la validation de la commande, le texte des conditions générales de vente de la SPRL RAMHORECA et le texte des conditions spécifiques de vente et de commande en ligne de la SPRL RAMHORECA sont portés à la connaissance du client qui, en validant la commande, marque sans réserve son accord sur leur contenu et, partant, sur leur applicabilité et leur opposabilité à son égard.

2.3. En cas de discordances et/ou de contradictions entre les conditions générales de vente de la SPRL RAMHORECA et les conditions spécifiques de vente et de commande en ligne de la SPRL RAMHORECA, les conditions spécifiques de vente et de commande en ligne prévalent sur les conditions générales.

Article 3 – Exécution de la commande

3.1. La SPRL RAMHORECA s'engage à mettre tout en œuvre pour recevoir et exécuter, avec le plus grand soin et pour la date d'enlèvement stipulée sur le bon de commande, la commande passée par le client.

3.2. Dans l'hypothèse où, pour quel que motif que ce soit, la commande passée par le client ne peut être exécutée pour la date d'enlèvement stipulée sur le bon de commande, la SPRL RAMHORECA informe, immédiatement, et de façon claire et compréhensible, le client et fixe une nouvelle date d'enlèvement proche de celle initialement prévue.

Le client, dûment informé par la SPRL RAMHORECA, peut choisir d'annuler sa commande. Le cas échéant, le client dispose d'un délai de maximum vingt-quatre (24) heures pour notifier sa volonté d'annuler sa commande à la SPRL RAMHORECA. Passé ce délai, le client qui n'a pas notifié sa volonté d'annuler sa commande est réputé avoir accepté la nouvelle date d'enlèvement fixée par la SPRL RAMHORECA.

En cas d'annulation de la commande, la SPRL RAMHORECA s'engage à restituer l'acompte acquitté par le client au plus tard dans les sept (7) jours à compter de la date de notification de l'annulation de la commande.

3.3. Dans l'hypothèse où, pour quel que motif que ce soit, la fourniture d'un produit commandé est impossible à réaliser, la SPRL RAMHORECA s'engage, dans la mesure de ses possibilités, à proposer au client un produit de substitution similaire au produit initialement commandé.

Le cas échéant, la SPRL RAMHORECA informe, immédiatement, et de façon claire et compréhensible, le client de l'impossibilité pour elle de fournir le produit commandé et de la solution alternative envisagée.

Le client, dûment informé par la SPRL RAMHORECA, peut choisir de refuser de prendre livraison du produit de substitution proposé par la SPRL RAMHORECA. Le cas échéant, le client dispose d'un délai de maximum vingt-quatre (24) heures pour notifier sa volonté de refuser de prendre livraison du produit de substitution proposé par la SPRL RAMHORECA. Passé ce délai, le client qui n'a pas notifié sa volonté de refuser de prendre livraison du produit de substitution proposé par la SPRL RAMHORECA est réputé avoir accepté la livraison du produit de substitution proposé par la SPRL RAMHORECA.

En aucun cas, le refus du client de prendre livraison du produit de substitution proposé par la SPRL RAMHORECA n'autorise le client à annuler sa commande.

En aucun cas, la SPRL RAMHORECA ne peut être tenue pour responsable de l'impossibilité de fournir un produit commandé.

En cas de refus de prendre livraison du produit de substitution, la SPRL RAMHORECA s'engage à créditer le client du montant correspondant au produit non livré au plus tard dans les sept (7) jours à compter de la date de notification du refus de prendre livraison du produit de substitution.

3.4. Dans l'hypothèse où, pour quel que motif que ce soit, la commande passée par le client ne peut être exécutée, la SPRL RAMHORECA informe, immédiatement, et de façon claire et compréhensible, le client de l'impossibilité pour elle d'exécuter la commande.

Le cas échéant, la commande est automatiquement annulée sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par le client.

En cas d'annulation de la commande, la SPRL RAMHORECA s'engage à restituer l'acompte acquitté par le client au plus tard dans les sept (7) jours à compter de la date de notification de l'annulation de la commande.

Article 4 – Enlèvement et Transfert du risque

4.1. Aucun service de livraison n'est fourni par la SPRL RAMHORECA.

Le client doit enlever sa commande par ses propres moyens à l'adresse du siège d'exploitation de la SPRL RAMHORECA.

4.2. Le client ne peut faire valoir aucun droit concernant l'exécution de sa commande avant la date d'enlèvement stipulée sur le bon de commande (sous réserve des articles 3.2. à 3.4.).

4.3. Sauf convention contraire expresse, le risque de détérioration et/ou de perte de la commande est supporté par la SPRL RAMHORECA jusqu'à son enlèvement par le client.

Dès l'instant où le client entre en possession de la commande, il supporte le risque de détérioration et/ou de perte qui lui est automatiquement transféré.

Article 5 – Exclusion du droit de rétractation

Les produits frais mis en vente sur les sites internet de la SPRL RAMHORECA sont susceptibles de se détériorer ou de se périmenter rapidement.

En aucun cas, le client ne peut se prévaloir d'un quelconque droit de rétractation sur ce type de produit.

Article 6 – Prix

6.1. Les prix retenus et facturés sont les prix affichés sur les sites internet www.ultrafresh.be et www.greenotheque.be de la SPRL RAMHORECA au jour de la passation de la commande en fonction de l'évolution des prix du marché et de la disponibilité des produits.

Pour les produits vendus au poids, le prix au kilo tient lieu de prix de référence.

6.2. Les prix indiqués s'entendent toujours hors TVA, taxes et droits qui sont toujours à charge du client.

6.3. Les ristournes et autres remises éventuellement accordées par la SPRL RAMHORECA ne valent que pour la commande à laquelle elles sont appliquées. Elles ne confèrent aucun droit, même en cas d'octrois répétés, à des remises équivalentes pour les commandes futures.

Article 7 – Paiement

7.1. Un acompte correspondant à cinquante pourcents (50%) du montant total de la commande sera exigé lors de la passation de la commande sur le site internet www.ultrafresh.be de la SPRL RAMHORECA. Aucun acompte ne sera demandé pour les commandes passées sur le site internet www.greenotheque.be

7.2. Le paiement de l'acompte vaut acceptation pleine et entière de la totalité de la commande qui ne pourra plus être modifiée et/ou annulée par le client (sous réserve des articles 3.2. et 3.4.) et ne pourra en conséquence faire l'objet d'un remboursement même en cas de refus ou d'impossibilité pour le client d'enlever la commande au siège d'exploitation de la SPRL RAMHORECA.

7.3. Le client a l'obligation d'avertir immédiatement la SPRL RAMHORECA des erreurs et/ou inexactitudes survenues à l'occasion du paiement de l'acompte.

7.4. Le solde du prix de la commande sera acquitté par le client lors de l'enlèvement de la commande au siège d'exploitation de la SPRL RAMHORECA.

Article 8 – Conformité et Garantie

La SPRL RAMHORECA s'engage à ce que les produits vendus soient conformes aux spécifications indiquées sur les sites internet www.ultrafresh.be et www.greenotheque.be ainsi qu'aux exigences raisonnables de qualité et aux dispositions légales en vigueur.

Article 9 – Réclamations

9.1. Toute réclamation, de quelle que nature qu'elle soit, doit être adressée à la SPRL RAMHORECA, par email ou par courrier avec accusé de réception, dans un délai de sept (7) jours à compter de la date d'enlèvement de la commande au siège d'exploitation de la SPRL RAMHORECA.

A défaut, la commande est réputée avoir été acceptée sans réserve par le client.

9.2. Toute réclamation, de quelle que nature qu'elle soit, adressée à la SPRL RAMHORECA postérieurement au délai de sept (7) jours susvisé est nulle et non avenue.

9.3. Toute réclamation, de quelle que nature qu'elle soit, adressée à la SPRL RAMHORECA sera traitée au plus tard dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de réception.

9.4. Dans l'éventualité où la réclamation exigeait un délai de traitement plus long que celui initialement prévu, la SPRL RAMHORECA informe immédiatement le client et propose un nouveau délai de traitement.

Article 10 – Protection et Sécurité

10.1. La SPRL RAMHORECA s'engage à prendre toutes les mesures et précautions nécessaires afin de garantir la protection et la sécurité de ses sites internet. A cette fin, la SPRL RAMHORECA s'engage à travailler exclusivement avec des partenaires de sécurité en ligne reconnus capables de répondre à ses besoins.

10.2. En aucun cas, la SPRL RAMHORECA ne peut être tenue responsable du dommage résultant de l'utilisation des sites internet www.ultrafresh.be et www.greenotheque.be ainsi que de la perte ou du vol de données d'identité dont le client viendrait à être victime lors de l'utilisation des sites internet www.ultrafresh.be et www.greenotheque.be.

Article 11 – Traitement des données

11.1. Le client marque son accord sur l'utilisation de ses données à caractère personnel par la SPRL RAMHORECA. Cette utilisation est régie par la Charte sur la vie privée de la SPRL RAMHORECA et répond au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), et abrogeant la Directive 95/46/CE.

11.2. Le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant et peut à tout moment s'opposer, sur demande et gratuitement, au traitement de ses données à caractère personnel à des fins de marketing (voir Point 8 de la Charte sur la vie privée de la SPRL RAMHORECA).